

Mobilité des étudiant-e-s en histoire – consignes et suggestions pour la préparation du dossier.

Responsable : Sandro Guzzi-Heeb, Anthropole, bureau 5176

Sandro.Guzzi-Heeb@unil.ch

Assistant : Damiano Bardelli, Anthropole, bureau 5163

Damiano.Bardelli@unil.ch

Afin de pouvoir évaluer au mieux les projets de mobilité des étudiant-e-s souhaitant partir à l'étranger, plusieurs informations concrètes, notamment concernant le séjour l'étranger, l'université d'accueil ou la durée du séjour, etc., sont nécessaires. À ce propos, n'oubliez pas de nous informer sur le type d'accord par lequel vous envisagez de partir (SEMP, général ou de faculté). S'il s'agit d'un accord SEMP, vous devez également spécifier si vous voulez mobiliser un accord de la section d'histoire ou d'une autre section de la faculté des Lettres. Si vous avez choisi un accord de la section d'histoire, vous êtes priés de nous informer si vous avez déposé d'autres candidatures auprès d'autres sections de la faculté.

Idéalement, le dossier doit comprendre 3 documents principaux :

Document 1

L'étudiant-e doit indiquer de façon claire sur **son plan d'études lausannois** quels modules/enseignements il/elle pense suivre à l'étranger, et non à Lausanne ; en marge il/elle mettra un **numéro de référence** à l'enseignement qu'il va suivre à l'étranger, (doc. 2).

Document 2

De même, l'étudiant-e doit proposer les enseignements qu'il/elle pense suivre dans l'université d'accueil ; Il/elle indiquera précisément, par le **numéro de référence**, quels modules de son plan d'études de l'UNIL seront remplacés par les modules étrangers.

Document 3

L'étudiant-e doit fournir toutes les informations disponibles sur les enseignements qu'il/elle désire suivre à l'étranger, en indiquant notamment :

- Le nombre total d'heures d'enseignement
- Les modalités de validation
- Les exigences liées au cours/à l'enseignement tels que les travaux écrits, travaux pratiques, examens, lectures obligatoires, contrôles continus, etc.
- Les exigences particulières, à l'instar de leur participation à une excursion ou à une projection, etc.



UNIL | Université de Lausanne

Section d'histoire

Exemple (fictif) d'un étudiant lausannois qui souhaite parti en échange à Cologne:

Document 1

Lausanne (plan d'étude BA)
Référence : E1
Enseignement 1 en histoire moderne
« L'émergence de l'Etat moderne »
Nom de l'enseignant
2 ou 4 h hebdomadaire
Annuel ou semestriel
Type C/S
Optionnel
8 etcs

Document 2

Cologne (D)
Référence : E1
Séminaire annuel
« *Friedrich der Grosse und seine Zeit* »
Nom de l'enseignant
4 h hebdomadaires
Semestriel
Type S
Optionnel
6 etcs

Document 3

Référence: E1
Séminaire annuel ; « *Friedrich der Grosse und seine Zeit* »
4 h hebdomadaires ; total 112 h
Validation / exigences : travail écrit, 20'000 signes environ,
Examen oral, ½ h;
Lecture obligatoire : Johannes KUNISCH, *Friedrich der Große: Der König und seine Zeit*,
München : C. H. Beck Verlag, 2004.

En général, plus le dossier est complet et les informations précises, plus la décision à propos des équivalences en sera simplifiée. L'objectif est d'établir avec l'étudiant-e un programme d'étude à l'étranger, équivalent à ce qu'il/elle devrait faire à Lausanne. Sur cette base, un contrat d'études provisoire sera établi avec l'UNIL avant le départ pour l'étranger.

ATTENTION : Votre candidature est jugée effective seulement si nous recevons une copie signée de votre contrat d'étude, sans lequel nous ne pourrions pas donner suite à votre dossier.

Voir aussi :

<http://www.unil.ch/lettres/home/menuguid/international/mobilite-out.html>

Sandro Guzzi-Heeb, Damiano Bardelli/mars 2016